Congés avec offre de vente

Il faut donc le vérifier.

Par jfta
Bonjour,
Je viens de recevoir une lettre d'huissier dans ma boite aux lettres. Elle y a été déposé a priori le 02 Mai 2022. Sur l'avis , il est écrit la date du 02/04/2022.
Cette lettre est-elle valable? Je souhaiterai contester cet avis de passage, comment faire?
Merci.
Par yapasdequoi
Bonjour, Vous ne pouvez pas contester l'avis de passage. Vous devez vous rendre à l'étude de l'huissier et récupérer le courrier. Vous verrez ensuite ce qui est contestable ou pas.
Par jfta
Bonjour,
Merci pour votre réponse. Si les dates farfelues ne sont pas contestables, ça laisse quand même la porte ouverte à n'importe quoi.
Par yapasdequoi
L'huissier est assermenté. Son avis de passage comporte peut-être une erreur de date, mais le courrier devrait être correctement daté.

lui-même